

Cénac

LE VILLAGE AUX PORTES DE BORDEAUX



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2025

BUDGET 2025, UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Devant l'impossibilité de voter un budget avant le 1er janvier 2025, suite au vote d'une motion de censure à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 2024, le Gouvernement a présenté un projet de loi spéciale visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics en 2025, dans l'attente de l'adoption de la loi de finances de l'année. Cette loi spéciale, qui ne remplace pas le budget, permet à l'Etat de gérer une situation provisoire en autorisant exclusivement la perception des impôts et des ressources publiques pour financer les dépenses publiques essentielles.

C'est dans cette situation inédite dans l'histoire de notre République, que les collectivités territoriales ont dû commencer à construire le budget 2025. Incertitude sur la stabilité des dotations de fonctionnement reversées aux communes, subventions en forte réduction déjà annoncées par les Départements, le contexte budgétaire actuel a rarement été aussi peu serein. Néanmoins, notre commune de Cénac assume ses responsabilités en proposant un budget 2025 qui maintient son soutien aux associations, qui n'augmente pas la part communale des impôts locaux, qui

poursuit la remise en état progressive des voiries et la transformation de l'éclairage public en LED dans de nouveaux quartiers.... Rappelons que les collectivités locales financent plus de 70 % de l'investissement public, et représentent seulement 9 % de la dette publique. Concilier l'audace et la prudence, c'est le défi 2025 que doivent relever les communes pour leur Budget 2025.

Catherine Veysy
Maire de Cénac

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ceym'.

COMMUNE

La Mission Locale des Hauts de Garonne : un accompagnement pour les jeunes de Cénac



Depuis sa création en 1982, la Mission Locale des Hauts de Garonne accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les bénéficiaires d'une R.Q.T.H Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé) dans leur insertion sociale et professionnelle.

Présente sur 46 communes de la Rive Droite bordelaise, elle propose un suivi personnalisé et de proximité en collaboration avec de nombreux partenaires locaux autour des questions liées à l'orientation professionnelle, la formation, l'emploi, ou aux enjeux du quotidien (logement, mobilité, santé, handicap, justice, citoyenneté, accès aux droits, au sport et à la culture).

Pour faciliter l'accès à ses services, une permanence est assurée à la mairie Cénac, où Mme Émilie Girodole reçoit les jeunes de la commune un mardi matin par mois.

Dates des prochaines permanences :
25/03, 15/04, 20/05 et 24/06

Comment s'inscrire ou obtenir plus de renseignements ?

Tél : 05 57 77 31 00

Site web : www.lamissionlocale.com

Les Cénacais peuvent utiliser gratuitement l'aire de broyage de Latresne.

Les communes de Latresne et Cénac se sont accordées pour offrir à leurs habitants l'accès à l'aire de broyage.

Ces aires, gérées avec le SEMOCTOM, qui vient régulièrement avec un gros broyeur, visent à réduire le dépôt des déchets verts en déchetterie, qui ont un coût significatif pour le SEMOCTOM, et à permettre aux habitants de disposer de broyat pour leur jardin. Cette aire est située à Latresne, chemin du Port de l'homme (après la pépinière Pépinière).

Elle est ouverte les semaines paires :

• **lundi entre 13h30 et 16h30**

• **samedi entre 15h et 17h**

Venez broyer vos déchets verts et/ou récupérer du broyat pour pailler vos jardins.

L'aire est réservée exclusivement aux habitants des deux communes, sur présentation d'un justificatif de domicile, les professionnels étant exclus. Seuls les branchages jusqu'à 15cm de diamètre maximum sont acceptés. Les souches, feuilles et tonte de gazon sont refusées.

MARS 2025 : NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS À CÉNAC

• **À partir de mars 2025**, le SEMOCTOM modifie la collecte des déchets à Cénac. Ces changements s'inscrivent dans une optimisation des services de collecte, tout en tenant compte des enjeux économiques actuels.

Pourquoi ces changements ?

• Ces évolutions sont rendues possibles grâce aux actions menées ces dernières années pour réduire la quantité de déchets. En élargissant les consignes de tri, les emballages et papiers sont désormais déposés dans le bac jaune, allégeant ainsi le bac gris. De plus, grâce à la distribution gratuite de composteurs et à l'installation de 300 points de collecte, nous valorisons les déchets alimentaires des ménages.

Résultat : le contenu du bac gris diminue et bon nombre d'entre vous ne le sortent plus à chaque collecte.

Ce qui change :

Dès mars 2025, la collecte des déchets évoluera. Voici les nouveaux jours de collecte à Cénac :

- **Ordures ménagères (bac gris)** : collectées le mardi des semaines paires
 - **Déchets recyclés (bac jaune)** : collectés le mardi des semaines impaires
- Chaque semaine en alternance, votre bac jaune ou votre bac gris seront collectés.

Un accompagnement pour vous aider

Pour vous informer de manière précise sur ces nouveaux rythmes de collecte, vous disposez du calendrier des collectes 2025 ainsi que la lettre d'information du Semoctom. Vous trouverez également ces documents sur www.semoctom.com.

Semoctom+ l'application pour plus de simplicité

Pour rendre cette transition encore plus facile, une application est à votre disposition. Elle permet de recevoir des notifications de rappel des jours de collecte, trouver les bornes à proximité ou encore consulter les informations pratiques sur les déchèteries. Pour la télécharger, scannez ce QR Code.

Pour tout supplément d'information, contactez le SEMOCTOM 05 57 34 53 20 ou sur www.semoctom.com



**« ET VIVRE, CE N'EST PAS SE RÉSIGNER »
ALBERT CAMUS - NOCES**



Aux prémices du printemps, **le 08 mars à 20 h 30, l'église de Cénac** rend hommage au grand écrivain Albert Camus, prix Nobel de littérature, par un concert de lectures musicales des extraits de Noces, suivi de l'Été, un véritable hymne à la beauté de la nature et de la vie.

Edwin Buger au piano et à la flûte accompagnera cette excursion poétique. Les textes lus par Dominique Bertin. Entrée libre et gratuite.

BUDGET 2025 : VOTÉ À L'UNANIMITÉ !

Notre budget 2025 a été adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 17 février 2025. La part communale des impôts locaux n'augmente pas pour la 4ème année consécutive.

LE FONCTIONNEMENT

La rigueur budgétaire est toujours de mise avec la maîtrise au mieux de nos charges à caractère général et nos charges de personnel afin de pouvoir réaliser le maximum d'investissements.

Nous continuons de soutenir activement nos associations.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 053 527.03 €

- Charges à caractère général	472 142.67 €
- Charges de personnel	843 965.94 €
- Autres charges de gestion courante	283 883.26 €
- Autres charges	123 331.96 €
- Virement à la section d'investissement	330 203.20 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 053 527.03 €

- Produits des services	113 089.00 €
- Impôts et taxes	40 000.00 €
- Fiscalité locale	1 255 500.00 €
- Dotations et participations	365 777.14 €
- Atténuation de charges	40 000.00 €
- Autres produits & produits financiers	10 504.49 €
- Excédent de fonctionnement	228 656.40 €

L'INVESTISSEMENT

Cette année sera marquée par l'achèvement de la végétalisation de la cour de l'école et la deuxième phase du passage en Led de l'éclairage public. Une part importante de l'investissement sera consacré à la voirie.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 744 347.87 €

- Voirie	439 238.41 €
- Bâtiments communaux	180 379.30 €
- Réseaux	82 863.55 €
- Cimetière	25 000.00 €
- Etude CAB	4 406.40 €
- Mobilier et outillages divers	55 100.00 €
- Remboursement emprunt	67 331.09 €
- Opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	15 615.43 €
- Report	874 413.69 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 744 347.87 €

- Subventions	276 811.73 €
- Taxe urbanisme	20 000.00 €
- Fonds de compensation TVA	323 515.40 €
- Opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	11 111.83 €
- Dotations aux amortissements	27 571.30 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 085 337.61 €

État civil année 2024



Bienvenue !

1. ROLLAND Loïs, Kéoni, Jean 03/01/2024
2. BUREAU PINEAUD Marius 14/01/2024
3. LOAËC Iris, Victoria 21/01/2024
4. KABRAN Esmée 04/02/2024
5. HOCMARD AUZAS Chloé, Manon 11/03/2024
6. MBAYE Ibrahima, Khalil 27/05/2024
7. GRANDCHAMP Léo 19/06/2024
8. LEFEVRE Louise, Marie 26/06/2024
9. DAPP Élio, Daniel 13/07/2024
10. PEITREGNET Aylan 01/08/2024
11. MACAIRE Madelaine, Suzanne, Sophie 29/08/2024
12. LAMBERT ROQUES Agathe 12/10/2024
13. VEDUCHEAU Raphael 13/11/2024
14. REVUELTA Malya 23/11/2024
15. ROBERTO Hugo, Camille, Malo 02/12/2024

Ils nous ont quittés

1. PERALTA RAMIREZ Jhon Jairo 18/01/2024
2. CLOUTET Daniel 13/02/2024
3. LUTAUD Pierre, Pascal, Marie 23/02/2024
4. GAUTIER André, Jean 11/03/2024
5. BOURDIN Lucette, Clotilde 17/03/2024
6. BRIAND Claude, Léon, André 25/03/2024
7. NICOLAS René, Jean-Claude 07/05/2024
8. FERNANDEZ Alfredo 29/08/2024
9. TERNISIEN Jean, Marcel, Roger 05/09/2024
10. CASTAING Fabrice 08/10/2024
11. LAURENT Jean-Pierre, Gustave 30/10/2024
12. RAPIN Stéphane, Bruno 15/12/2024
13. AUPETIT Basile, François, Victor 16/12/2024

Ils se sont unis

1. NGUYEN-VAN-SANG Philippe, Marie / RIVIÈRE Stéphanie - 16/03/2024
2. DASCALESCU Christian-Ion / CHISANOVICI Irina-Mihaela - 13/05/2024
3. BORJON Laetitia, Stéphanie, Yvonne, Marie / CEJUDO Laura, Sandy, Prescilia - 18/05/2024
4. CHARPENTIER Benjamin, Thierry / LAGRANGE Barbara, Marina - 08/06/2024
5. LE GATT Jérôme, Francis / CARDEY Sophie, Julie, Jacqueline - 06/07/2024
6. STAHLÉ Jean, Laurent, Émile / SOUHAIR Souad, Solène - 14/08/2024
7. BERNARD Anthony, André, Alain / CHEVALIER Sylvain - 28/09/2024
8. MARCIANO Jonathan / ABOULKHEIR Élise, Jacqueline, Célia - 19/10/2024
9. PRUD'HOMME Laurent / FIXE POTTIER Jeanne 26/10/2024

FÊTONS LA NATURE LE 18 MAI !

FÊTE DE LA NATURE

Dimanche 18 Mai 2025 à partir de 10h30
AU BOIS DE DESFONSEAUANIMATIONS
GRATUITES

Événement destiné à tous, petits et grands !

La fête de la nature est un événement annuel à Cénac. Cette année, elle se tiendra le dimanche 18 mai 2025 au Bois Desfonseau. Cette journée offre aux participants une immersion au cœur de la faune et la flore, avec diverses activités éducatives et ludiques. Programme de la journée :

MATINÉE

- Initiation au Qi-Gong de 10h30 à 11h
- Cercle de lecture à 11h (à partir de 7ans) qui permettra aux enfants de lire des extraits de poèmes à voix haute sur la nature (inscription au **0557971470**)
- Médiation animale avec l'association OKAPIS de 11h à 15h
- Balade biodiversité à 9h (inscription à **yaka.asso@mailo.com**)
- Session de ramassage de déchets à 11h

APRES-MIDI

- Spectacle « récup à sons » à 14h30 (inscription au **0557971470**)
- Initiation au Qi-Gong de 16h à 16h30.

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

- Accrobranche
- Atelier de réparation de vélo
- Grainothèque (échange de graines)
- Vente de plants de légumes (avec l'association Jardin de tomates et l'éco-ferme de Paguemaou)
- Escape Game sur les déchets sur inscription
- Présence de l'association Terre et Océan

Avec un pique-nique et une auberge espagnole, la fête de la nature est une occasion pour les habitants, de se reconnecter avec la nature, d'approfondir leurs connaissances environnementales et de participer à des activités en plein air.

LA TRIBUNE DES ÉLUS

Le GUSO, KESACO ?

Le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) permet aux associations d'employer ponctuellement un artiste ou un technicien du spectacle. Les élus Cénacais confirment, dans le budget 2025, le financement direct par la Mairie, des cachets des techniciens Son et Lumières des manifestations organisées par les associations culturelles. Cette aide municipale se rajoute à la subvention accordée à l'association.

Avec ce double soutien aux associations culturelles, l'accès gratuit à la bibliothèque et aux spectacles portés par la commune, à Cénac, c'est la culture partout, pour tous.

La majorité municipale « Cénac en commun »

L'entretien de la voirie a un coût non négligeable. Pourquoi la Mairie n'oblige-t-elle pas les entreprises privées et/ou publiques à rendre chaussées et trottoirs en parfait état après travaux ?

Le Collectif Citoyen

AGENDA DES
MANIFESTATIONS

Mars

- Vendredi 7** - Soirée Ciné
20h - Salle Culturelle
- Samedi 8** - Loto Genêts d'Or
Maison des anciens - 14h
- Samedi 8** - Spectacle de théâtre - Tout public - Gratuit - Salle Culturelle - 14h
- Samedi 8** - Concert de lectures musicales
20h30 - Église
- Vendredi 21** - APE Carnaval
Salle Culturelle - 17h30
- Dimanche 30** - stage fitness Tempo Gym
SMA - 9h/12h

Avril

- Vendredi 4** - Soirée Ciné
20h - Salle Culturelle
- Samedi 5** - Jazz360 concert
Salle Culturelle
- Samedi 19** - Concert AMAC
Salle Culturelle - 17h
- Samedi 26** - Thé dansant Genêts d'Or
Salle Culturelle - 14h

Mai

- Vendredi 2** - Soirée Ciné
20h - Salle Culturelle
- Jedi 8** - Commémoration 8 mai 1945
Monument aux Morts - 11 h
- Dimanche 18** - Fête de la Nature
Bois Desfonseau
- Vendredi 23 au Dimanche 25** - San Pimpine - Place du Bourg
- Samedi 31 à 20h30 et Dimanche 1^{er} Juin à 15h** - Ateliers de théâtre enfants et ados «Le Songe d'une Nuit d'été» de W. Shakespeare - Salle Culturelle

Juin

- Samedi 7** - Festival Jazz360 - toutes salles
- Vendredi 13** - Soirée Ciné
20h - Salle Culturelle
- Vendredi 13** - Concert duo de violoncelles - Eglise - 20h30
- Samedi 14** - Concert AMAC
Salle Culturelle - 17h
- Vendredi 20** - Gala Cenac en Danse
Salle Culturelle
- Vendredi 27** - APE - Kermesse
Plaine des sports - 17h30
- Samedi 28** - Gala du Judo
Salle Culturelle - 10h/12h